

Sujet : [INTERNET] Enquête publique voie rapide Soule

De : Hoxamendian <[REDACTED]>

Date : 05/09/2023 14:15

Pour : "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

*Monsieur le Commissaire
enquêteur,*

*Par la présente, je vous signifie
mon profond désaccord au projet
routier "voie de la Soule" du
Département.*

*En effet, ce projet, d'un autre
temps, va à l'encontre des textes
de lois et des orientations
nationales ou locales (loi LEMA, «
3DS », Climat et résilience, Zéro
artificialisation nette, schéma
régional des Véloroutes et plan
vélo du Département, PLUi en
cours d'élaboration à l'échelle du
Pays-Basque...), et ne va pas
dans le sens des intérêts des
citoyens et de la lutte contre le
changement climatique.*

*L'ancienne voie ferrée doit être
vouée à la création d'une voie
verte dédiée aux mobilités
douce, à l'instar d'autres
territoires limitrophes, et l'actuelle
route départementale n°11 doit
être aménagée pour la sécurité
des riverains et des usagers.*

Vous remerciant de prendre en compte mon avis pour cette enquête publique,

Salutations,

Pascale Arroyo

Envoyé avec la messagerie sécurisée [Proton Mail](#).